



ASNIERES SUR OISE
BAILLON - ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

Le Traité d'Union 74

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • OCTOBRE 2012



10^e Edition
de la Fête Médiévale

Asnières sur Oise, commune touristique entre nature & histoire.



Urbanisme :
Les travaux en cours



Vie Associative :
Remise du label National FFF/Nike à l'OVA



Vie communale :
Hommage à Mme Jourde

Devant le risque de fermeture de l'école de Baillon dans les années 1970, la réponse apportée par les élus en place, a été la révision du document d'urbanisme de 1974 qui a mis en zone constructible le foncier du Prieuré de Baillon sur lequel l'investisseur « La Mondiale » a construit en 1980 un lotissement de 103 maisons exclusivement destinées à la location, avec comme participation, au profit de la commune, la construction d'une nouvelle école - l'ancienne ne pouvant suffire - et d'une mairie annexe.

Le développement de l'aéroport de Roissy CDG et notamment la construction des terminaux A et B permit au personnel naviguant d'Air France et cadres travaillant sur la plateforme aéroportuaire et à Paris de se loger à proximité de leur lieu de travail.

Le profil des locataires et le faible taux d'occupation de location des maisons du Prieuré ne firent que faiblement augmenter les effectifs de l'école qui au plus haut se sont élevés à 58 élèves en 1990 .

C'est dans les années 1995, que l'investisseur du lotissement du Prieuré de Baillon a vendu en bloc son programme à un promoteur qui lui-même l'a revendu maison par maison attirant de jeunes familles propriétaires avec des enfants. Cette situation fit augmenter le nombre d'habitants du hameau et monter l'effectif de l'école jusqu'à 117 élèves, obligeant même en 2001 la construction d'une extension pour accueillir une nouvelle classe.

Si l'environnement naturel et la qualité de vie de notre hameau sont un bonheur pour tous, le très faible taux de renouvellement de la population conduit inexorablement à la situation que nous connaissons actuellement, à savoir une baisse naturelle progressive du nombre d'élèves dans les classes qui a conduit l'inspection de l'académie à fermer une classe en 2009 puis une autre en 2012. Pour la rentrée 2012-2013, le nombre d'élèves est de 53 toutes classes confondues, comparable à celui observé en 1985.

Même si en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, pour favoriser l'inscription des enfants de Baillon à l'école du Bois de Bonnet, il a été décidé de la mise en place d'un accueil post scolaire depuis la rentrée de septembre 2012, , il faudra sans doute aller plus loin, et ne pas écarter, à l'égal des Tilleuls, et le risque dans les années à venir d'un sur effectif à l'école Blanche de Castille, d'inscrire les enfants de certains quartiers d'Asnières à l'école de Baillon.

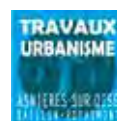
J'invite d'ailleurs les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants à l'école de Baillon à le faire dès à présent.

Avec tout mon dévouement pour notre commune et ses habitants.

Claude Krieguer
Maire d'Asnières sur Oise



Décisions du conseil :
Page 3 : Décisions des conseils du 6 juillet et 28 septembre 2012



Travaux - Urbanisme :
Page 4 : Travaux d'entretien de la Thève
Page 6 : Dépollution de l'Usine Delacoste



Environnement :
Page 8 : Exposition Zéro Phyto
Page 9 : Nettoyons la nature



Le Coin des Associations :
Page 10 : Remise du label pour l'OVA
Page 12 et 13 : 10ème Fête Médiévale



Vie communale :
Page 17 : Remise des palmes du bénévolat
Page 16 : Mouvement de personnel à la Mairie



Vie pratique :
Page 22 : Agenda



Vie économique :
Page 23 : Arrivée de la nouvelle pharmacienne
Page 23 : Découverte d'un 1er gîte à Asnières-sur-Oise



SÉANCE DU 6 JUILLET 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

• **APPROUVE** le déclassement de la RD 909 Z, route de Royaumont située entre le PR 9+500 et le PR 9+533, soit une demi-chaussée d'un linéaire de 33 m, de la voirie départementale et son classement dans le domaine public communal et **PRECISE** que ce déclassement sera effectif et définitif à la date de la délibération du Conseil Général.

• **DECIDE** d'instaurer la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC) au 1er juillet 2012 pour les constructions neuves, les extensions ou les réaménagements de constructions existantes générant des eaux usées et pour des constructions existantes avec un assainissement individuel lors du raccordement au réseau collectif d'assainissement, **RAPPELLE** que le fait générateur de la PAC est le raccordement effectif au réseau collectif d'assainissement et qu'elle sera due par le propriétaire de l'immeuble dès délivrance de l'arrêté d'assainissement émis par le maire autorisant le raccordement de la construction au réseau public d'assainissement et du rapport de visite du SICTEUB, **PORTE** le montant de la PAC au 1er juillet 2012 à 1 500 € sur les constructions neuves, les extensions, réaménagements et les logements individuels, hôtels, bureaux..., **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le SICTEUB fixant les conditions de recouvrement et de reversement de la part communale de la PAC.

• **DECIDE** de créer un poste de Rédacteur Principal à compter du 6 juillet 2012, **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs : **Grade : Rédacteur Principal Territorial ancien effectif = 1/Nouvel effectif = 2** et **AUTORISE** le Maire à déclarer la vacance d'emploi et pourvoir au recrutement d'un agent.

• **DECIDE** d'autoriser le Maire ou un Adjoint à déposer des demandes de subvention, pour ce programme de travaux d'entretien de l'Eglise (restauration du plafond à l'entrée, le remaniage de tuiles, et la mise en place de gouttière en cuivre, le démoussage de la toiture côté place de l'église, et la mise en place de gouttières cuivre sur la Sacristie et l'Autel) auprès :

- de la Direction Régionale des Affaires Culturelles / Conservation Régionale des Monuments Historiques – Ministère de la Culture et de la Communication à la Préfecture de la Région

- du Département du Val d'Oise, dans le cadre de la restauration du patrimoine historique communal non protégé

• **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer deux avenants au marché d'aménagement du Parc de l'Hôtel Seigneurial, un avenant N°1, d'un montant de 1 475.00 € H.T, au marché signé avec la Métallerie LEVEQUE pour le lot N°4 (serrurerie-métallerie), portant ainsi le marché à 29 860.00 € HT et un avenant N°2, d'un montant de 9 796.60 H.T, au marché signé avec le groupement d'entreprise conjoint SEGEX/SETRALEC, pour le lot N°5(électricité-éclairage), portant ainsi le marché à 32 833.60 € H.T

• **ADOpte** les propositions relatives au Nouveau Régime Indemnitaire du personnel communal, **PRECISE** que ce Nouveau Régime Indemnitaire sera mis en place à compter du 1er juillet 2012 et **DECIDE** d'inscrire au budget annuel les crédits globaux relatifs à ce Nouveau Régime Indemnitaire

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

• **APPROUVE** la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Les pièces constituant le dossier de révision simplifiée annexé à la présente délibération se substituent à toutes pièces correspondantes antérieurement applicables au même territoire.

Le Conseil Municipal,

• **PREND** acte du rapport annuel 2011 du service public de l'eau potable. Document consultable en mairie.

• **PREND** acte du rapport annuel 2011 du service public de l'assainissement. Document consultable en mairie.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

• **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :
800 € à la Coopérative scolaire de l'école de Baillon
500 € au Club Bouliste d'Asnières-sur-Oise

• **ACCEPTE** la correction de la délibération sur la taxe de séjour du 28 Juin 2010 à savoir le nombre d'étoiles affecté au terrain de camping et de caravanage.

Types et catégories d'hébergement	Tarifs applicables au 1er juillet 2011	Vote du Conseil Municipal Pour application au 01/01/2011
Terrains de camping et terrains de caravanage 3 et 4 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	Entre 0.20 et 0.55 € par nuitée et par unité de capacité d'accueil	0.55 €
Terrain de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20 € par nuitée et par unité de capacité d'accueil	0.20 €

• **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer un avenant n° 1, d'un montant de 3 165.00 € HT, au marché d'aménagement du parking Rue de Touteville. Il concerne la réalisation d'un drain pour la collecte des eaux de ruissellement et la création d'un puisard pour le traitement des eaux

• **EMET** un avis favorable à la fusion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Survilliers et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux.

• **EMET** un avis favorable au projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, avec les réserves suivantes : Développement du covoiturage, notamment encouragé au niveau des supports de communication de la Commune (site Internet,...) Prise en compte des pollutions produites par le trafic aérien, et les centres techniques d'enfouissement de déchets

• **EMET** un avis favorable au remboursement par la Commune des dépenses de logement engagées par les propriétaires de la maison sise 25, Grande rue concernés par l'arrêté de péril avec interdiction provisoire d'habiter leur maison à compter du 10 mai 2012. Ce remboursement sera ensuite compensé par l'attribution à la Commune du Fonds Barnier.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

• **EMET** un avis défavorable au projet de schéma régional éolien suivant l'avis négatif exprimé par le P.N.R. Oise-Pays de France,

• **DECIDE** de s'abstenir sur le projet de Plan de Déplacement Urbain d'Ile de France

• Monsieur WINDELS a présenté le rapport d'activité 2011 relatif au service public de la collecte des ordures ménagères remis par le Syndicat TRI OR. JL

2015 : DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVUS POUR LA THÈVE

Le SITRATIVE, Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la Vieille Thève, de la Nouvelle Thève, du ru Saint-Martin et de leurs affluents, regroupe douze communes, neuf du département de l'Oise et trois du Val d'Oise ce qui représente 55,47 km de cours d'eau en compétence. Ce syndicat a pour objet de réaliser des travaux d'aménagement (restauration) et d'entretien. La commune d'Asnières-sur-Oise sera concernée en 2015. En effet, trois phases de travaux sont programmées : la première concerne des travaux d'entretien sur la végétation rivulaire et de restauration du lit mineur et des berges de la Nouvelle Thève, situés dans la zone hippique de la ville de Lamorlaye au niveau de la route des Princes ; la seconde concerne également des travaux d'entretien et de restauration de la Nouvelle Thève, cette fois, situés le long du Bois Bonnet de la D1016 au château de Baillon ; enfin la troisième relève des travaux situés au Château de Baillon à la confluence avec l'Ysieux. 📍 FR

TRAVAUX DE PEINTURE ÉTÉ 2012

Comme chaque année, notre commune a engagé cet été quelques travaux de peinture dans nos écoles.

Cette fois-ci, ce sont le dortoir de l'école maternelle et la salle des maîtres de l'école primaire qui avaient été choisis.

D'autre part, et dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, la grille principale de la Mairie ainsi que les deux réverbères implantés sur les bords de l'accès à la Mairie qui commençaient à rouiller ont été également décapés et repeints.

Pour ces travaux, comme les années précédentes, la commission Travaux de notre commune a fait appel à l'association d'insertion Nouvel Opérateur pour l'Emploi (NOE).

Cette association, implantée à Beaumont sur Oise est adossée à la Mission Locale pour l'emploi (MILNOVOISE) à laquelle la commune d'Asnières sur Oise a adhéré il y a quelques années et qui a un représentant au Conseil d'Administration.

Elle a pour mission d'engager des jeunes sans emploi, connaissant des difficultés diverses et d'obtenir des petits chantiers de peinture, maçonnerie, espaces verts etc... pour donner du travail à ces jeunes.

Ces jeunes sont suivis par un éducateur, en l'occurrence Mr Mongi HAKIMI qui suit quotidiennement les chantiers sur lesquels sont dédiées ces équipes qui sont elles-



Les membres de l'équipe de NOE devant la grille repeinte de la Mairie encadrés de leur Educateur Mr Mongi HAKIMI

mêmes encadrées professionnellement par Harmonie, chef d'équipe. La volonté des élus d'Asnières membres de la commission de travaux accompagnés du Directeur technique est de confier au moins annuellement ces types de travaux dans le cadre de l'aspect social qui doit nous motiver et qui font partie de notre mission autant que faire se peut.

Le montant total de ces travaux a été de 5 138,26 €. 📍 HW

TERRAIN DE PÉTANQUE :

Nous avons réaménagé une surface de terrain permettant la compétition.

Budget de cette opération 5000€ à la charge de la Commune.

Le 24 septembre nous avons fait intervenir une entreprise pour niveler les surfaces restantes, ce qui permettra aux joueurs de s'entraîner en vue des compétitions.

Budget pour cette opération 2000€ à la charge de la Commune. 📍 JLT



CRÉATION D'UN PARKING RUE DE TOUTEVILLE :

Nature des travaux :

Création d'un parking rue de Toutedeville sur une parcelle acquise par la Commune à cet effet, afin de faciliter la circulation dans cette rue.

Parking créé par ouverture du mur, sur un sol stabilisé, et plantation de haies en limite de propriété.

Les travaux se déroulent sur la période septembre / octobre 2012.

Entreprise attributaire :

Groupement Val d'Oise Jardins et R.T.A.
Coût TTC : 55691,74€

Financements :

Autofinancement Communal

Les travaux de mise en forme pour la création du parking ont été réalisés, l'abattage de quelques arbres a été nécessaire et la distribution du bois aux habitants a été effectuée le samedi 15 septembre. Ce parking pourra accueillir une vingtaine de véhicules ce qui permettra d'améliorer la circulation des véhicules rue de Toutedeville, celle-ci étant interdite au stationnement sur cette partie. 📍 JLT



RUELLE COURTY GUILLOT :

Nature des travaux :

Requalification de la voirie et gestion des eaux pluviales de la ruelle Courty Guillot.

Entreprise attributaire : V.O.T.P

Coût TTC : 58193,77€

Financements :

Autofinancement Communal

Les travaux de canalisation des eaux pluviales viennent d'être réalisés. La réfection du chemin a été effectuée en système bicouches avec un revêtement en gravillons ce qui laisse ce chemin dans l'état naturel.

📍 JLT



ESCALIER MAIRIE :

Les travaux de réfection des joints de l'escalier de la Mairie et la réparation des marches ont été réalisés cet été, ce qui met en valeur le patrimoine de notre Commune. 📍 JLT



RUE DE GOUVIEUX :

Nature des travaux :

Réfection de la chaussée rue de Gouvieux (uniquement réfection de la couche d'enrobé).

Entreprise attributaire : SACER

Coût TTC : 24852,88€

Financements :

Autofinancement Communal

Les travaux de réfection de la rue ont été réalisés les 8 et 9 août dernier.

Les nids de poule route de chaumontel ont été rebouchés lors de cette opération.

📍 JLT



RUE DES MARAIS :

Nature des travaux :

Création d'un réseau d'assainissement pluvial rue des Marais entre les numéros 21 et 41, rendu nécessaire afin de permettre le bon écoulement des eaux de pluie de la rue. Pose de canalisation, avaloirs et regards, allongement du bêteau d'accès parking, pose de bornes sur trottoirs pour sécurisation de la circulation des piétons.

Entreprise attributaire :

V.O.T.P.-maîtrise d'œuvre du cabinet B.D.I.

Coût TTC : 162025,11€

Financements :

Autofinancement Communal

Les travaux de gestion des eaux pluviales et la réfection du tapis de la rue ont été réalisés pendant le mois d'août. 📍 JLT



OFFICE DE TOURISME

Les travaux de mise aux normes électriques ainsi que la réfection de l'éclairage des locaux ont été réalisés cet été. Prochainement des travaux de peinture seront effectués. 📍 JLT

TILLEULS :

Le rabotage de la rue de Gouvieux a permis d'utiliser les matériaux récupérés pour remettre en état les avenues des Tilleuls, Charmilles et Chesnay ainsi que le chemin du Froid Val, en utilisant un rouleau compresseur, ce qui a permis une réalisation de qualité pour cette opération. 📍 JLT



MAIRIE :

Dans le domaine de la sécurité, une alarme a été installée dans les locaux de la Mairie, ainsi qu'une détection incendie dans le local des archives. 📍 JLT

SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Héritier du SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) le SCOT a été instauré par la loi S.R.U du 13/12/2000, transcrit dans le Code de l'Urbanisme aux articles L121-1 & suivants.

La loi du 12/07/2010, dite Grenelle II, a renforcé les objectifs du SCOT.

Un SCOT comprend au minimum trois documents (chacun pouvant comprendre un ou plusieurs documents et graphiques) :

- le rapport de présentation
- le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- le document d'orientation et d'objectifs (DOO)

Dans la hiérarchie des documents & directives administratives le SCOT se situe en bas de l'échelle, juste au dessus du PLU ou carte communale. Sans les citer tous, le SCOT doit être compatible avec le Schéma directeur régional, la Charte du Parc Naturel Régional, Schéma régional Air, Climat, Energie, ainsi que certaines directives d'aménagement du territoire, protection des paysages, gestion de l'eau, etc..

Notre commune, ASNIERES SUR OISE, se situe dans le périmètre du SCOT de l'Ouest de la Plaine de France qui comprend :

Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (Domont, Ezanville, Piscop, St-Brice sous forêt, Moisselles, Bouffémont)

Communauté de Communes de Carnelle Pays de France (Baillet en France, Belloy en France, Maffliers, Montsout, Saint-Martin du Tertre, Seugy, Viarmes, Vilaines sous Bois, Noisy sur Oise, Asnières sur Oise)

Communes non adhérentes à une communauté de communes (lors de la mise

en route du SCOT) : Attainville, Nerville la Forêt, Béthemont, Chauvry, Villiers-Adam. Ces communes ont intégré aujourd'hui une communauté de communes.

Soit 21 communes regroupant 70 000 habitants sur 13 200 hectares.

Le SCOT de l'Ouest de la Plaine de France a été lancé en septembre 2009. Le calendrier prévoit son approbation fin décembre 2012 ; le projet a été arrêté le 26/06/2012. L'enquête publique a commencé le 4 octobre succédant à la phase de concertation d'une durée de trois mois.

Après une large concertation, élus, personnes associées, population, le SCOT définit une « vision » souhaitée de l'Ouest de la Plaine de France à long terme : logement, emploi, agriculture, transports, paysages, environnement, etc.. Il s'attache à la préservation des grands équilibres entre espaces urbanisés, espaces agricoles et forestiers et espaces naturels.

Les représentants d'Asnières sur Oise ont participé à toutes les réunions d'élaboration du projet et ont veillé soigneusement aux intérêts de la commune. 📍 HPO

ENCLOS SEIGNEURIAL :

Le parking de l'Enclos seigneurial rue du Four a été réceptionné et ouvert aux véhicules. Le parc sera ouvert au public au printemps, ce qui laissera le temps aux différentes plantations de prendre de l'ampleur. Cet enclos paysager offrira un espace de promenade ainsi qu'une vision des couleurs suivant les saisons et la découverte pour les enfants de la cabane à chauve souris qui pourra accueillir différentes espèces de petits oiseaux ainsi que les abris à hérissons le long du sentier. 📍 JLT

BARRIÈRE :

Une barrière sélective a été installée voie de la cave à Baillon, pour empêcher les quads et les engins motorisés de passer.

📍 JLT



PARC DE TOUTEVILLE

L'appel d'offre pour le curage des étangs a été lancé, le choix de l'entreprise sera prochainement réalisé. Les travaux de curage seront effectués courant novembre après notre Fête Médiévale. 📍 JLT

BUVETTE MASPOLI

Le D.C.E (dossier de consultation des entreprises) vient d'être réalisé et la consultation des entreprises va être lancée. 📍 JLT+

SIVOM :

Stade Delacoste : Les joints du mur de clôture ont été refaits, ce qui remet en valeur ce mur en pierres côté terrain de football. Coût TTC : 9.173,32 €. 🛠️ JLT



VESTIAIRES ANNEXES

Les travaux de peinture, de carrelage et le ravalement des façades ont été réalisés cet été par l'entreprise Cyril peinture. Coût TTC : 45.570,76 €. 🛠️ JLT



TENNIS

L'entreprise ALFABAT chargée des travaux est intervenue durant l'été pour refaire le faitage des courts couverts, faisant suite à des fuites survenus après la remise en état de la toiture. 🛠️ JLT

TONDEUSE

Le matériel vieillissant et souvent en panne a été remplacé par une tondeuse plus performante qui offrira un gain de productivité et une coupe de meilleure qualité. Coût TTC : 21.886,80 €. 🛠️ CK



DÉPOLLUTION DU SITE DELACOSTE :

Après une période courante sur les années 2011 et 2012 au cours de laquelle le groupement Atelier Act urba – Champlibre & Burgeap ont mené à bien leur mission d'étude préalable à l'aménagement de la friche Vulli – Delacoste, cette étude a fait ressortir que le site devait être dépollué par un dégazage des terres conduit par un procédé dit de « VENTING » : ventilation forcée des sols in situ (sur site).

Le « VENTING » consiste à pomper l'air chargé en gaz polluants volatils (ce qui est le cas) dans la porosité du sol à l'aide de Piézomètres, les vapeurs étant récupérées et traitées en surface dans une unité de traitement installée sur le site (voir schéma ci-dessous).

La Communauté de Communes Carnelle Pays de France à qui, la commune d'Asnières a confié la compétence, a choisi l'entreprise BURGEAP comme bureau d'étude pour établir le cahier des charges et le choix d'une entreprise pour mettre en place et traiter le « VENTING ».

La Commission d'Appel d'Offre (CAO) de la CCCPDF s'est réunie le mercredi 29 août 2012 pour la séance d'ouverture des plis.

Ce sont 10 entreprises qui ont soumissionné.

Le 12 septembre 2012, lors de sa séance d'analyse des offres, la CAO de la CCCPDF a retenu l'entreprise GTS Travaux Géotechniques Spéciaux dont la proposition sur la base d'une offre variante s'élève à 158 039,70 € HT soit 189 015,48 € TTC dans l'acte d'engagement.

Ce projet a reçu la notification d'une subvention de 90 000 € de l'ADEME, les restes étant financés par le PNR, l'EPFVO (Etablissement Public Foncier du Val d'Oise et la CCCPDF).

Le mercredi 10 octobre la réunion de calage de démarrage du chantier a eu lieu au siège de la CCCPDF.

Le chantier doit démarrer mi-novembre 2012, la durée prévisible à ce stade étant d'une année.

Dans ce coût, les travaux inscrits au cahier des charges sont :

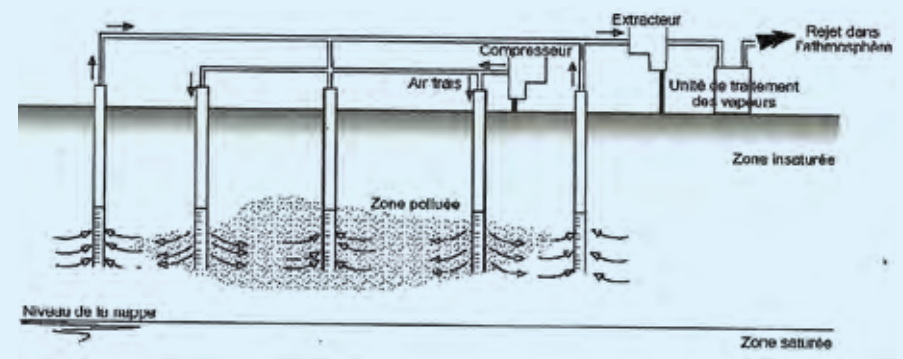
Installation et repli du chantier

Evacuation d'environ 20 m3 de déchets

Evacuation des 7 cuves inertes implantées sur le site

Purge d'environ 200 m3 de boues contenues au fond de 2 bassins de décantation

Mise en œuvre du « VENTING » développé ci-dessus – environ 40 aiguilles d'extraction réparties sur environ 5 000 m² (donc sur une partie seulement du site). 🛠️ HW



UNE ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE DES SOURCES DE COTEAUX : QUOI, COMMENT, ET POURQUOI ?

Dans le cadre du réaménagement du centre du village, la commune a missionné la société SAFEGE (ingénieurs, conseils) pour la réalisation d'une étude hydrogéologique visant à localiser les circulations d'eaux souterraines au niveau de la place de l'église et de ses abords.

Asnières sur Oise est située au pied du coteau de Carnelle, et à cet endroit, la présence d'une couche d'argile peu perméable empêche l'infiltration des eaux en profondeur, favorisant ainsi leur résurgence en divers endroits du village.

Pour cela, il est nécessaire de réaliser des forages de petits diamètres (généralement 90mm) équipés de tuyaux et de sondes afin de mesurer le niveau et la pression des nappes du sous-sol.

5 piézomètres vont donc être installés (sur la parking du presbytère, sur la place de l'église et à côté du lavoir rue des auges) afin de surveiller et d'analyser les réactions des sources notamment au moment des épisodes pluvieux.

Cette étude qui va s'étendre sur 6 à 7 mois va apporter une complète connaissance du fonctionnement des sources de notre village, permettant ainsi de déterminer les solutions techniques envisageables pour drainer ces eaux et éventuellement les réutiliser (pour la future fontaine par exemple). Rappelons qu'actuellement, l'eau resurgit en plusieurs endroits, en particulier devant l'Office de Tourisme, et ce de façon complètement incontrôlée !

🛠️ ED



LES ASNIÉROIS STUPÉFAITS PAR LA DISPARITION DES ARBRES PLANTÉS EN 2011 PAR LES ENFANTS

Les arbres se trouvant sur une des parcelles du SIECCAO dans les marais d'Asnières sur Oise ont été fauchés par le prestataire réalisant la fauche des

parcelles. Ce prestataire s'est engagé à replanter à l'identique les arbres en novembre 2012.

Le SIECCAO présente toutes ses excuses aux enfants et aux parents ayant participé aux plantations 2011. Une attention particulière sera apportée à la localisation des arbres afin d'éviter à l'avenir que cet incident se renouvelle.

Une série de plantations sur les parcelles du SIECCAO est prévue à Asnières-sur-Oise et à Noisy-sur-Oise fin novembre 2012. Les arbres plantés ont pour intérêt d'améliorer la qualité de l'eau potable et de protéger le forage qui puise l'eau potable sous les champs captants d'Asnières sur Oise et de Noisy-sur-Oise.

Si nous avons la chance de disposer d'un sous-sol contenant de l'eau, ce bien précieux qui se raréfie, nous devons protéger cette ressource et son environnement.

Afin de reconquérir la qualité de l'eau de la nappe pour votre santé et pour préserver l'environnement:

- Le syndicat n'utilise aucun produit phytosanitaire ;
- Les arbres plantés suivent les préconisations du Parc Naturel Oise Pays de France (essences locales);
- Les prairies sont réensemencées avec des fleurs sauvages;
- Les produits de fauche sont exportés afin de réduire les apports en nitrates dans la nappe phréatique. ✉ Daphné Greneau.

ATELIERS TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Durant ce mois de novembre, consacré aux arbres fruitiers, un atelier pratique et gratuit vous sera proposé en partenariat avec le Club pour la Nature de la Vallée du Sausseron, le dimanche 25 novembre à 13h15 au lieu-dit Le Clos des Faits (au bout de la rue Edouard Picard) à Asnières-sur-Oise, pour découvrir les techniques de taille des fruitiers de nos vergers.

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au 03 44 63 65 65, le nombre de places étant limité. Amis de la nature, régalez-vous ! ✉ FR



AVIS AUX ÉCOLOS : LE SIECCAO AMÉLIORE NOTRE EAU...

L'Association « Autour du verger » et le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO) ont présenté, lors du Forum des Associations du samedi 5 septembre, l'exposition Zéro pesticides dans nos villes et villages prêtée par NATURPARIF.

Le SIECCAO est soucieux d'améliorer la qualité de l'eau qui coule à votre robinet au meilleur prix. Le SIECCAO souhaite protéger, préserver et reconquérir la qualité de sa ressource en eau potable située dans l'aquifère de craie sénonien, se trouvant sous les champs captants d'Asnières-sur-Oise et de Noisy-sur-Oise. A ce jour l'unité de traitement du SIECCAO dispose d'un filtre à charbon actif afin de traiter les eaux pompées des forages qui contiennent du déséthylatrazine.

Cette unité de traitement a coûté plus de 4 millions d'€ et nous dépensons plus de 300 000 € d'exploitation par an. Si les habitants, les agriculteurs et les agents techniques des communes n'utilisaient pas ces produits, nous pourrions diminuer ces coûts d'exploitation et donc le prix de l'eau. L'eau que vous buvez est potable, vous pouvez la boire sans restriction mais le SIECCAO ne désire pas augmenter le coût de ce bien, essentiel à la vie et souhaite même en diminuer le prix.

Le SIECCAO et la commune d'Asnières-sur-Oise prévoient la réalisation d'autres actions de communication dans le but de préserver notre patrimoine écologique. Nous nous retrouverons lors de la manifestation Un arbre, un enfant (plantations d'arbres autour des puits de forages) et lors de l'Eaudyssée organisée par le SICTEUB (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux) pour les classes de CM1 et CM2. ✉ Daphné Greneau et Florence Ruga

LE MARAIS DE BAILLON EXPOSÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le 20 septembre 2012 le Conseil Général, sur proposition de Daniel DESSE, Vice-Président chargé de l'environnement, célébrait les 10 de la création des ENS (Espaces Naturels Sensibles). Cette exposition a germé dans l'esprit de Daniel DESSE suite à la très belle exposition réalisée dans la salle du Conseil Municipal de notre commune par DH et la SAB en octobre 2011.

Le Marais de Baillon, nouvellement classé ENS Départemental en 2011 était, parmi d'autres, mis à l'honneur à l'occasion de cet anniversaire. Les membres de la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon) et notamment DH ont été sollicités pour la préparation en apportant leurs conseils.

Sur la photo ci-dessous, nous pouvons même apercevoir un crapauduc en modèle réduit..... clin d'œil à nos batraciens et à nos bénévoles qui l'installent chaque année avec constance et bonne humeur.

Après une conférence ouverte aux élus et aux associations au Conseil Général, l'exposition a été inaugurée par le Président du Conseil Général, celle-ci était ensuite ouverte au public.

Voilà comment, notre marais de Baillon, tant aimé par Ginette BIANCHI, s'est retrouvé mis en valeur au sein de l'instance départementale, grâce aux bénévoles de notre commune. Merci à eux. ✉ PL & HW

Affiche « MARAIS DE BAILLON »



Vue de la reconstitution du Marais et crapauduc





AGISSONS ENSEMBLE POUR QUE LA NATURE REPRENNE SES DROITS ! NETTOYONS LA NATURE

Cherchez l'erreur !

Chaque français jette en moyenne 391kg d'ordures ménagères par an dont un tiers d'emballages. C'est pour cela qu'il faut continuer d'agir en réduisant nos déchets mais aussi en collectant ceux qui souillent la nature. Pour la 15ème année, l'opération «Nettoyons la Nature» organisée par les centres E.Leclerc a rassemblé parents et enfants qui se sont engagés pour quelques heures à collecter les déchets de leurs forêts, et des sentes de notre village.



Une équipe de « nettoyeurs », organisée par l'association Coéducation Active, a rassemblé environ 45 personnes sur Baillon. Une autre équipe s'est chargée de nettoyer les alentours de la Maison du Village avec l'aide du Conseil Municipal Jeunes.

Cette jeune génération est considérée comme le moteur de l'opération et de son succès. En effet, elle représente près de 75 % des participants! 📄 PL et PM



LE BARRAGE N'EN FINIT PAS...

En ce qui concerne l'aménagement paysager du site, un appel d'offre spécifique doit être lancé par VNF (Voies Navigables de France) ; le projet prévoit le reboisement avec des espèces végétales locales ainsi que la restauration du chemin de grande randonnée qui longe la berge. La date de lancement de cette deuxième phase était prévue pour le printemps 2012.

Ces travaux ne sont donc pas achevés et nous avons relancé VNF pour finaliser nos berges. 📄 PL

DES DISTRIBUTEURS POUR GOLIATH

Afin de poursuivre la campagne d'affichage sur les déjections canines qui posent de véritables problèmes :

- de propreté et d'environnement : dégradation du cadre de vie,
- souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...
- d'hygiène : prolifération des microbes
- de sécurité : risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- de relationnel : entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.



Des distributeurs de sacs (gratuits) seront installés courant 2013 sur la voie publique. Si malgré toutes ces précautions, un maître irrespectueux est pris en plein délit de malpropreté canine, il encourt une amende dont le montant varie en fonction de la commune et d'une éventuelle récidive. 📄 PL

UNE EXPOSITION « ZÉRO PHYTO » POUR QUOI FAIRE ?

Aujourd'hui, la France est le 4ème plus gros utilisateur de pesticides dans le monde et le premier en Europe avec un environnement contaminé et une atteinte à notre santé. Les pesticides sont partout : ils polluent l'eau, l'air les sols et les organismes vivants.

L'expo « zéro phyto » prêtée par l'association Naturparif est un grand livre ouvert sur les dangers que peuvent être les pesticides tout en nous donnant des techniques alternatives pour améliorer et préserver la qualité des eaux de ruissellement qui se retrouvent dans nos champs captants.



Les élèves des écoles de la commune ont bien apprécié les explications très imagées de Daphné Gréneau responsable du SIECCAO et directement impliquée dans l'amélioration de la qualité de l'eau de notre robinet et de son coût.

Rappel : Créé en 1977, le S.I.E.C.C.A.O. (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise) a pour mission d'exploiter un important réservoir souterrain d'eau situé sous les territoires d'Asnières-sur-Oise et de Noisy-sur-Oise. Issue de la nature, l'eau est traitée pour être rendue potable. 📄 PL

LE SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIENNE

La mise en place de zones éoliennes en Ile de France prévoit un parc de 100 à 180 éoliennes pour une production de 200 à 540 MW. De part sa situation géographique, ses sites et protections (Royaumont, Natura 2000, vallée de la Thève et de l'Ysieux, massif des trois forêts) notre commune n'est pas concernée par le plan éolien. Asnières sur Oise n'est pas impactée mais son environnement intercommunal pourrait l'être. Pour ces raisons, les commissions urbanisme et environnement ont donné un avis défavorable à l'implantation d'éoliennes sur les territoires des communes environnantes. 📄 PL/HPO

Le Coin des ASSOCIATIONS
ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON-ROYAUMONT

COMITÉ COMMUNAL DES CHEVEUX BLANCS D'ASNIÈRES-SUR-OISE

Vous habitez à Asnières et vous avez plus de 60 ans.

Vous aimez : les jeux de société : scrabble, cartes, tricoter, broder... à plu-

sieurs c'est plus facile et plus drôle ou encore passer une après-midi agréable, venez nous rejoindre les jeudis après-midi de 14h à 17h dans la salle des Cheveux Blancs à la Maison du Village 46, Grande Rue à Asnières-sur-Oise.

C'est l'occasion de rencontrer des personnes et, pourquoi pas, de vous faire des amis. Nous organisons aussi un après-midi pour la galette des rois et pour un goûter de Noël. Toutes ces activités sont gratuites, il n'y a pas de cotisation.

Trois à quatre sorties payantes par an, nous permettent de découvrir des sites, des monuments et des artisanats, sans oublier ceux qui aiment danser.



Qui sommes-nous ?

Le Comité Communal des Cheveux Blancs d'Asnières sur Oise.

Association animée par des bénévoles, nous recevons des subventions de la commune et du Conseil Général, en fonction de nos activités. Notre fonctionnement est complémentaire mais indépendant de celui du Comité d'Action Sociale (CCAS).

Quelque soit votre âge, et si vous avez du temps libre, vous pouvez nous rejoindre pour animer les ateliers du jeudi. Nous sommes ouverts à toute suggestion mais rien ne pourra se faire sans vous, alors à bientôt. 📧 Le Président des Cheveux Blancs.

Laurent Hyot, Président
Didier, Secrétaire
Bruno, Vice-Président
Philippe, Trésorier
Stéphane, Responsable web
Denis, Responsable terrain et concours

CBA 95 : TOUT ROULE !

Le Club Bouliste d'Asnières sur Oise renaît de ses cendres après plusieurs années d'interruption. A l'origine « la boule asniéroise » occupait le terrain de la Maison du Village. Depuis début septembre 2012, Monsieur HYOT Laurent (Président), Monsieur GROUGI Bruno (Vice Président) et Monsieur LECUYER Philippe (Trésorier) ont décidé de recréer un club de boules.

A cette occasion, la commune a remis à disposition du club de pétanque le terrain situé à la Maison du Village et elle a procédé, fin août, à des travaux de terrassement afin d'aménager plus de 400m² de terrain pour un montant de 7000 €.

Donc si vous aimez la pétanque pour le loisir ou la compétition, si vous recherchez un club convivial pour pratiquer en tant que débutant ou confirmé, n'hésitez plus, rejoignez le Club Bouliste d'Asnières sur Oise.

Pour tous renseignements : 07 78 80 76 60 ou 06 42 20 96 57 ou <http://dev.cba95.fr/> PM

L'OVA RÉCOMPENSÉ PAR LE LABEL NATIONAL FFF/NIKE



Après plusieurs années de travail, de constitution de dossiers, de formation, l'Olympique Viarmes – Asnières-sur-Oise obtient, le samedi 13 octobre 2011, le label National Ecole de Football FFF/NIKE au titre de la saison 2011/2012, pour une durée de 3 saisons (jusqu'en 2015).

L'Ecole de football regroupe les activités concernant les catégories Débutants(es), Poussins(es), Benjamins(es). En plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, elle se doit d'enseigner le football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.

Pour être labellisé, il aura fallu que l'OVA assure les qualités de plusieurs critères comme l'accueil, la fidélisation, l'encadrement, l'animation et l'éducation ; ce qu'ils ont réussi avec brio.

Enfin, l'attribution de ce label a permis au club d'obtenir le diplôme de labellisation, désormais affiché au club et attribué par le Directeur Technique National. A cette occasion, l'équipe a reçu une dotation de kit ainsi que du matériel Adidas. Une belle victoire pour nos joueurs et pour l'encadrement ! 📧 FR

1er CONCOURS DU CLUB BOULISTE D'ASNIÈRES SUR OISE

Le Samedi 13 Octobre 2012 s'est tenu au terrain de la Maison du Village le 1er Concours du Club Bouliste d'Asnières sur Oise. Malgré une météo très décourageante, une quinzaine de passionnés se sont donnés rendez-vous et c'est vers 15 h qu'ont pu être lancées les premières boules. Les parties se sont succédées dans une très bonne ambiance et dans un fair-play total.



La doublette composée de Laurent, le Président et de Thierry s'est imposée dans ce premier concours et s'est vue récompensée par une coupe.

Un trophée a été remis à Kelly, la seule féminine du jour.

Un grand bravo à tous les participants et aux membres du Bureau du CBA95 pour l'organisation de ce Premier Concours.

Merci à Mr le Maire et à Mr Marcot pour leur passage et enfin un grand merci aux équipes de la mairie d'Asnières sur Oise. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

✍️ Bruno Grougi, Vice-Président

« AUTOUR DU VERGER » NOUS LIVRE SES SECRETS POUR UN CIDRE BIO PARFAIT...

L'Association Autour du Verger, organise le 25 novembre 2012, à partir de 10h, une animation autour de la fabrication de cidre Bio: « du fruit au fût ». Le jus de pommes ainsi obtenu, pourra être acheté sur place (se munir d'une bouteille vide). Des galettes-sauccisses, crêpes sucrées et cidre seront proposés pour le déjeuner.

Ces prestations seront délivrées moyennant une petite participation au profit de l'association. Suivra, à partir de 13h30, un atelier de taille des fruitiers offert par le PNR.

Venez nombreux découvrir le processus de fabrication du jus de pomme, les techniques de taille des arbres fruitiers, et vous restaurer au coeur du verger d'Asnières sur Oise dans une ambiance toujours conviviale. ✍️ AUTOUR DU VERGER



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations qui se tient, tous les ans, le samedi suivant la rentrée scolaire à la Maison du Village est désormais une manifestation reconnue et attendue chaque année.

Cette rencontre attendue par tous est une bonne occasion pour les associations de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, d'accueillir de nouvelles personnes mais aussi de se rencontrer et d'échanger ses expériences. Pour les visiteurs c'est la journée pour découvrir ou redécouvrir la diversité et la vitalité du tissu associatif et en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités. Les associations ont été ravies des contacts pris avec les nombreux visiteurs et espèrent voir augmenter le nombre d'adhérents. Cette année, elles étaient plus de 30 associations rassemblées dans la grande salle. ✍️ PM



L'ÉLEVAGE DU FONTANELLE

L'élevage du Fontenelle nous a accueillis le samedi 6 octobre pour une visite groupée à la découverte de cet étonnant animal qu'est l'alpaga. Elu plus bel élevage de France, il compte 90 alpagas qui viennent du monde entier et dont plusieurs ont été primés à différents concours. Le propriétaire, M. Frédéric

Henry, nous a expliqué avec passion tout ce qu'il faut savoir sur ces animaux, avec lesquels nous avons ensuite pu faire connaissance. Ils se sont approchés avec curiosité et gourmandise, attirés par les graines que nous avons dans nos mains.

Nous avons également eu la chance de voir un petit né seulement quelques heures auparavant, encore fébrile et tremblant auprès de sa mère mais déjà sur ses pattes. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter, qui malgré la pluie fut très chaleureux !

Nous remercions l'élevage du Fontenelle pour son accueil fort sympathique. Pour tous ceux qui auraient manqué cette visite et qui aimeraient à leur tour découvrir les alpagas, d'autres visites groupées seront organisées l'année prochaine !

L'Office de Tourisme



UNE DÉLÉGATION DE CUTIGLIANO À LA 10E FÊTE MÉDIÉVALE D'ASNIÈRES SUR OISE

L'amitié qui unit nos deux villages, Cutigliano et Asnières sur Oise, se concrétise toujours par des rencontres et particulièrement celle de la Fête Médiévale.

Le samedi 20 octobre 2012 fut pour nos amis italiens, l'occasion d'une visite à Paris sans être incommodé par la pluie, mais la 10ème Fête Médiévale sous le soleil revenu à temps leur a offert une magnifique journée de plaisir. De retour à Cutigliano, ils se feront les meilleurs ambassadeurs de l'image de notre village dans leur chaleureuse région de Toscane où notre comité de jumelage reçoit toujours un accueil exceptionnel.



UNE BELLE RENCONTRE AVEC LES FRÈRES COTTERET À L'OFFICE DE TOURISME

Pierre et Jean-Marc COTTERET ayant eu connaissance de l'exposition sur la girafe SOPHIE à l'Office de Tourisme ont contacté Martine CLEMENT, la Présidente.

Le dimanche 16 septembre 2012, Martine CLEMENT, Andrée DUBAT et Hervé WINDELS ont ainsi accueilli Pierre et Jean-Marc COTTERET accompagnés de leurs épouses.

Ils sont venus de loin : l'un de Bretagne et l'autre de la Creuse.



Marc COTTERET
Ingénieur des Arts et Métiers
Responsable de la fabrication



Photo souvenir du 16 septembre 2012

De nombreux échanges par mails de renseignements et de photos entre Martine CLEMENT et Pierre COTTERET avaient précédé ce voyage.

En effet, Mr Marc COTTERET, leur papa, premier ingénieur embauché par Delacoste pour sa connaissance du caoutchouc avait à ce titre été envoyé aux Etats-Unis pour être formé au système « Roto-Cast » dans les entreprises de M. REMPELL, système qui devait jouer un grand rôle dans le développement des jouets en caoutchouc et en particulier Sophie la girafe.

Très intéressés par l'exposition organisée par l'Office de Tourisme, ils se sont replongés dans leurs souvenirs d'enfance notamment avec Andrée DUBAT que nous remercions d'avoir consacré une grande partie de son dimanche après-midi pour faire de ce dimanche ensoleillé avec nous une belle journée pour nos visiteurs.

Et puis, ils ont apprécié le panneau réalisé en hommage à leur père, placé au-dessus de la cheminée de la salle d'exposition, Monsieur COTTERET qui a été avec Monsieur BRAULT et les membres du cabinet d'étude l'un des géniteurs de Sophie la girafe.

D'autres échanges sont prévus dans le but d'apporter un témoignage le plus fidèle possible de la vie de cette entreprise en vue d'en transmettre la mémoire à travers un futur musée.

Ils ont également évoqué leur maman qui a été directrice d'école à Asnières et à qui la municipalité a rendu hommage lors de son décès dans le Trait d'Union.

Au moment du départ, par hasard, ils ont fait la rencontre d'une ancienne camarade d'école pour clore cet après-midi passé en leur agréable compagnie.

✍ Martine CLEMENT et HW

JOURNÉE EDUCTOUR DES 3 OFFICES DE TOURISME DU MASSIF DE CARNELLE

A l'initiative des trois Offices de Tourisme, Asnières-sur-Oise, Saint Martin-du-Tertre, Viarmes sous l'égide de l'Union Départementale des Offices de Tourisme (Udotsi) et avec l'aimable collaboration du Comité départemental du Tourisme et des loisirs (Cdtl) une journée ouverte à l'ensemble du personnel et des bénévoles des OT a eu lieu le 26 septembre 2012, sur les 3 territoires.

Cette journée avait pour but de rapprocher le tourisme de ces trois entités, le principe en était la mutualisation des moyens dans la création d'événements communs afin de les rendre plus importants et d'avoir une meilleure ouverture vers l'extérieur.

Pour cela il fallait que les responsables se réunissent de façon informelle et conviviale afin de mettre en place un circuit permettant la découverte et la mise en valeur du patrimoine de chacun. Les promesses que les nombreuses réunions avaient laissé espérer ont été tenues, nous en voulons pour preuve l'intérêt marqué par la présence parmi nous à différents moments

de la journée des premiers Magistrats des communes concernées.

Le déroulement de cette journée, qui a rassemblé entre 25 et 30 personnes, s'est décomposé en trois temps :

Le matin, nous avons rendez-vous à Saint-Martin-du-Tertre où nous avons été accueillis par M. Pier Carlo Businelli, Président de l'Office de Tourisme pour un accueil café offert par l'Office de Tourisme de ST Martin, en présence de M. Claude Krieger, Maire d'Asnières-sur-Oise, et d'Hubert Berger, président de l'Udotsi. Après quelques discours de circonstance, guidés par Pier Carlo Businelli, nous avons visité les hauts lieux du patrimoine de St Martin, dont la belle exposition sur le télégraphe de Chappe installé dans la Tour du Guet, où se situe l'Office de Tourisme.

Après un sympathique apéritif offert par l'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise, M. Dufour Maire de St. Martin du Tertre et Emilie Jacquenet représentant le CDTL nous ont fait le plaisir de partager notre déjeuner pris à « l'Auberge de Carnelle » à St Martin.

Ce déjeuner nous était offert par l'Udotsi pour marquer l'évènement.

L'après-midi, nous nous sommes déplacés à Asnières où nous avons pu apprécier à l'Office de Tourisme, l'exposition sur l'Usine Delacoste et son riche passé industriel. Puis, pour terminer la journée, nous avons été reçus à la mairie de Viarmes par M. William Rouyer, Maire de la commune, et Michel Fauche, Président de l'Office de Tourisme dans le Musée d'Histoire Locale, pour une agréable promenade dans le siècle passé.

En fin de visite, pour clôturer cette agréable journée, le pot de l'amitié nous a été offert par l'Office de Tourisme de Viarmes, dans la pièce du musée reconstituant un bistrot.

Si nous devons tirer des conclusions sur le retentissement de cet évènement, nous dirions que tous, élus compris, sont prêts à unir leurs efforts pour que cette journée devienne un rendez-vous annuel dédié au tourisme local, avec le soutien du Comité Départemental du Tourisme.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME :

Fête aux Lampions : 7 décembre
Asnières fête Noël : 15 décembre

REPLONGEZ AU CŒUR DU MOYEN-ÂGE AVEC LA 10^e ÉDITION DE LA FÊTE MÉDIÉVALE D'ASNIÈRES-SUR-OISE...

Le dimanche 21 octobre, aux environs de 10 h, les rues d'Asnières-sur-Oise, jonchées de paille et ornées d'enseignes artisanales d'antan, s'animaient peu à peu par la visite de personnages médiévaux tels que des nobles dames, riches bourgeois, preux chevaliers, misérables gueux ou encore saltimbanques et jongleurs de rue. Les visiteurs venus des quatre coins de l'Île-de-France et aussi de province s'émerveillaient peu à peu par ce décor grandeur nature et si réaliste de l'époque.

Cette journée à thème a été organisée dans son ensemble par le Comité des Fêtes d'Asnières-sur-Oise, en étroite collaboration avec la Commune, l'Office de Tourisme, et a accueilli plus d'une soixantaine d'artisans venus spécialement présenter leurs produits d'époque (costumes, poteries, sculptures, bijoux, produits fermiers...) et également faire découvrir la France des métiers d'autrefois.

Le centre du village ainsi que le Parc de Toutedeville ont été pris d'assaut par les animations médiévales proposées pour petits et grands avec en autres, des spectacles de jongles et des cracheurs de feu, des démonstrations de la vannerie, calligraphie et frappe de monnaie, des combats de chevaliers en armures, des danses villageoises sur des musiques médiévales, des initiations à la chevalerie, au tir à l'arc, au travail de la forge, des spectacles de fauconnerie, des concerts par un ensemble de tambours, une présentation ludique de la médecine médiévale et enfin le grandiose tournoi de chevaliers rassemblant ainsi plusieurs centaines de personnes.

Sur place, les restaurateurs ont mis l'accent sur des produits de qualité laissant aux visiteurs le plaisir de découvrir les saveurs d'autrefois.

Au terme de cette journée dépaysante, le « barbier du village » avait pour mission de remettre les clés d'Asnières-sur-Oise à Monsieur le Maire, Claude Krieguer, afin de clôturer en beauté cette 10^{ème} Fête Médiévale.

Nous retiendrons que ces festivités n'auraient pu avoir lieu et n'auraient pu se dérouler dans de si bonnes conditions, sans l'aide de plusieurs dizaines de personnes, notamment le Comité des Fêtes, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, le personnel communal, le Conseil Général, toutes les associations participantes, l'Office du Tourisme, le Comité de Jumelage, les sponsors et bien-sûr tous les bénévoles, femmes et hommes permanents ou d'une journée. Et c'est sans oublier tous les visiteurs venus arpenter les rues du village et les bois du Parc de Toutedeville, grâce auxquels cette Fête Médiévale a rencontré un franc succès.

Merci et rendez-vous en 2014 pour la prochaine Fête Médiévale ! 🇫🇷





CONCERT DE NOËL,

C'est le « duo Andrea » qui viendra cette année.

Cécile Wiener au violon et Frantz Wiener au violoncelle nous offriront, entre autres, des morceaux virtuoses de l'époque romantique ainsi que des airs inspirés du folklore hongrois. Un beau

programme servi par des artistes inspirés. Et pour clôturer chaleureusement cette journée, marrons grillés et vin chaud seront offerts par l'Office de Tourisme à l'issue du concert. 📍 ED

LA FÉE DE LA FONTAINE, UN SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE À PARTIR DE 5 ANS !



Samedi 24 novembre à 16h, nous vous proposons de venir en famille à la Maison du Village pour assister à la représentation de ce conte inspiré d'une légende bretonne, « La fée du puits ».

L'histoire d'une petite fille qui va grandir, d'une fée, d'un mouton magique, ayant pour décor les monts d'Arrée en Bretagne, où l'on parle de tolérance, de métissage et d'amitié.

Ecrite par Irma Hérou de la Compagnie « Dans tous les sens », cette histoire s'adresse à tous, petits et grands, et est accompagnée par Sofia Miguélez à l'accordéon qui a composé une musique d'inspiration celtique, oscillant entre tradition et modernisme.

Venez nombreux ! L'Office de Tourisme offre un goûter aux enfants à la fin à la fin du spectacle. Renseignements et réservations : Accueil de la mairie 01 30 35 41 41. 📍 ED

LA JOURNÉE « COLLECTE DE SANG » : UN BILAN SATISFAISANT

Le 1er août 2012 a été organisée une journée « collecte de sang ». Voici les résultats transmis par l'EFS, l'Etablissement Français du Sang : il y a eu 92 volontaires dont 80 prélevés ainsi que 5 nouveaux donneurs. Une participation largement à la hauteur de nos espérances pour cette journée de solidarité. 📍 FR



REMERCIEMENTS À M. CHAMPAGNE GILLES

Les enseignantes de l'école maternelle Blanche de Castille tiennent à remercier M. Champagne Gilles pour sa précieuse collaboration tout au long de l'année scolaire.

Comme chaque année, Gilles « le jardinier » nous fait partager ses passions : présentation de citrouilles de différentes couleurs, formes, goûts (nous avons réalisé cet automne, avec les potirons qu'il nous a apporté : soupes, gâteaux, quiches...).

Merci à Gilles et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures. 📍 FR

UNE MINI « FOIRE DE PARIS » À BAILLON...

L'idée fait son chemin car en plus de la brocante, des artisans, des associations, des animations trouvent peu à peu le chemin de notre hameau pour nous faire profiter d'une superbe journée avec :

- les animaux de la ferme : poules, oies, lapins, vaches, chèvre...
- la structure gonflable pour les enfants
- la présence de l'Association des Riders Ghost proposant aux visiteurs un baptême en Harley Davidson
- la démonstration d'une fabrication artisanale de matelas
- la prestation remarquable des sonneurs de l'École de Trompes de chasse de Luzarches
- les promenades à dos d'ânes et de poneys...

Et bien sûr tous les exposants avec leur bonne humeur et leur fidélité. Merci à tous, rendez-vous l'an prochain avec nous l'espérons de nouvelles bonnes volontés. 📍 PL



OPÉRATION « DIS-MOI DIX MOTS »

Chaque année, le ministère de la culture et de la communication invite chacun à jouer et à s'exprimer autour de dix mots choisis par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, la Suisse, le Québec... C'est une invitation à manifester son intérêt ou son goût pour la langue française.

Nous vous proposerons tout au long de l'année différentes manifestations relayées par l'espace jeune, la bibliothèque, l'Office de Tourisme... et nos actions seront référencées sur le site officiel de l'opération, accessible via le site de la ville, rubrique « culture ».

Et pour commencer, laissez parler votre imagination, écrivez-nous de petits textes en utilisant les dix mots de cette année, les meilleurs seront publiés dans les prochains bulletins municipaux et sur le site de la ville !

Les dix mots de cette année : atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà.

A vos plumes ! 📍 ED

RENTRÉE SCOLAIRE

C'était prévisible, la fermeture de classe à l'école du Bois Bonnet par l'Inspection d'académie à la rentrée 2012 fait grincer des dents. En effet, à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, Baillon se retrouve avec 3 classes pour les maternelles et élémentaires.

Ainsi Mme Petit conserve les 3 niveaux de maternelle, M. Bonvalet a les CP, CE1 et CE2 et M. Morvan continue avec les CM1 et CM2. Soit un effectif de 54 élèves.

Suite à un entretien entre les élus et Mme Vigouroux, inspectrice EN, qui s'est déroulé le 7 septembre en mairie, nous avons reçu la certitude d'une non fermeture de classe en 2013. En effet, le seuil de fermeture d'une classe supplémentaire est de 44 enfants et selon nos estimations nous devrions conserver entre 56 et 59 enfants à la rentrée 2013.

La mairie reste vigilante sur ce dossier et maintiendra l'école du Bois Bonnet ouverte coûte que coûte. 📍 PM

JOSETTE JOURDE

Hommage de CK :

Madame Jourde

Madame la conseillère municipale, chère Madame Jourde

Ce sont des moments de très grande tristesse que nous vivons aujourd'hui, à quelques jours du gala de l'école de danse d'Asnières sur Oise, événement que vous affectionniez tant et pour lequel vous donniez sans compter. Je vous vois et vous verrai toujours pour l'ouverture de cette très belle manifestation où l'émotion, celle qui caractérise les gens sincères, profonds et de cœur, vous habitait. Madame Jourde s'investissait depuis 1983 au service de l'intérêt général, au service des associations OSCASO, Sports et Loisirs pour le bien des autres, le bien de son village. Elle était une femme travailleuse, discrète comme d'ailleurs leur couple mais au combien efficace, elle n'attendait pas les honneurs, elle n'en avait pas besoin, elle était juste comblée de voir l'association de 250 membres qu'elle présidait se développer, bien-sûr par la qualité de l'enseignement, mais aussi grâce à la simplicité, aux contacts sincères qu'elle entretenait, tout simplement au charisme qui l'habitait. Madame Jourde, après vous être battue contre la maladie, avec le soutien de votre famille, vous avez quitté notre monde terrestre dans lequel vous aurez été tant utile, vous nous laissez seuls mais votre empreinte est là, indélébile, vous avez été un exemple de courage, de fidélité même dans les moments difficiles. Notre village ne vous oubliera pas et se souviendra toujours de son serviteur Madame Josette Jourde. Merci Madame Jourde, merci Monsieur Jourde d'avoir donné beaucoup de votre temps personnel moments empruntés à votre famille, à vos amis.

Au nom du village d'Asnières sur Oise, votre village, au nom du Conseil Municipal, je vous adresse notre éternelle reconnaissance. J'adresse à sa famille, à ses amis mes vœux de courage et mes sincères condoléances.

Claude KRIEGUER, Maire

Hommage de HW :

Rendre hommage à Josette JOURDE n'est pas aisé pour quelqu'un qui se considère comme un ami, amitié forgée tout au long de ces nombreuses années où nos chemins se sont très souvent croisés, complices nous l'avons été comme bénévoles d'abord, puis au cours de ma vie d'élu de notre commune.

Cependant, je n'aurais laissé à aucun autre le soin de le faire.

Rencontre un soir d'octobre avec son mari Michel, pour évoquer Josette et préparer ces quelques lignes.

Josette et Michel un couple de bénévoles de notre village depuis et pendant tant d'années (Michel fut de nombreuses années Président actif d'une association nationale des chômeurs pour le droit à la retraite) alors que Josette son épouse se consacrait à la vie associative locale.

Mais aujourd'hui, il s'agit de Josette née en 1944 à Saint Denis ville de l'abbaye royale dans laquelle elle s'est mariée avec Michel en 1966. Arrivée à Asnières en 1968, elle commença sa vie de bénévole en 1983 puisqu'elle fut conseillère municipale avec André LARRUE, Maire de 1983 à 1989.

Déjà, en 1986 soit en cours de mandat municipal, il y a 26 ans, elle devient Présidente de l'OSCASO (Association Fédératrice des Associations d'Asnières sur Oise) mais également de Sports & Loisirs (danse, piano, dessin etc.).

Et puis, en 2002 (10 ans déjà), elle recevait la médaille de bronze du Ministère de la Jeunesse et des Sports (voir fac-similé joint).

Elle y consacra une grande partie de sa vie quasiment jusqu'à son dernier souffle quelques jours avant le gala de danse de juin 2012.

Josette était imprégnée de notre vie locale, Présidente dévouée de Sports et Loisirs, elle a travaillé une dizaine d'années dans la société PODOREX implantée sur le site DELACOSTE à Asnières sur Oise.

Depuis 2008, elle était membre de la commission des listes électorales, proposée par notre maire Claude KRIEGUER.

Remercier Josette, comment le faire mieux qu'en apportant les témoignages suivants :

Trouvé sur le livre de condoléances : la Musique et la Danse, la coupe des tissus, les costumes...Combien en avez-vous réalisés et



Josette et Isabelle au gala de danse en juin 2011

recousus en toute hâte ? L'amour des enfants et des gens, la fierté des diplômes obtenus par les élèves, votre rigueur, mais aussi votre grande gentillesse, votre goût du travail bien fait, tout ceci nécessite volonté, ténacité et une grande passion : la vôtre était sans limite.

Ou encore : son dévouement dans la vie associative n'a pas d'égal, juste, sincère, fidèle étaient ses qualités et son sourire, sa bonne humeur, sa gentillesse vont nous manquer.

Le professeur qui la soignait a écrit : j'ai beaucoup admiré tout au long de sa maladie, le courage, la lucidité et la force de caractère de votre épouse...

En écrivant ces lignes, nous pensons à elle bien-sûr, mais aussi et surtout à son mari Michel, ses enfants Sylvie et Bruno et à ses 4 petits-enfants qu'elle chérissait comme seule une grand-mère sait le faire.

Nous pensons à tous ces gens qui ont connu Josette et qui l'ont aimée. Nous pensons tout particulièrement également à toutes ces générations de danseurs et danseuses qui ont traversé ces 26 années en sa compagnie, et notamment à Isabelle la belle et talentueuse professeure de danse et chorégraphe de ces nombreux galas qui nous ont tant fait rêver et qui avait la confiance réelle de Josette. Quel tandem elles ont fait toutes ces années.

Ces témoignages nous ont été confiés par Michel, son mari ; lui aussi fait preuve de beaucoup de courage et de dignité dans le chagrin. Quelle belle leçon de vie nous a donné ce couple exemplaire.

Nous embrassons cette belle famille et nous disons : au revoir Josette, veille bien sur nous toutes et nous tous. HW

Diplôme du ministère de la jeunesse en 2002



MOUVEMENTS DE PERSONNEL A LA MAIRIE

Depuis quelques mois, différents postes de notre Mairie ont changé de titulaires ou des modifications de structure ont pris corps.

1) Création d'un service communication : arrivée de Florence RUGA.

La municipalité a décidé de modifier son approche de la communication globale de notre commune. Le recrutement d'une chargée de communication fut alors décidé. C'est ainsi que Florence RUGA, jeune chargée de communication, a rejoint notre équipe municipale.



Florence RUGA collaborait au service communication d'une grande commune de Seine-Saint-Denis. Elle cherchait à évoluer vers un poste avec plus d'autonomie, être au cœur même de la vie et de la communication d'une collectivité telle qu'Asnières sur Oise. Elle sera chargée de toute la communication interne, de la gestion du nouveau site Internet, des reportages sur les animations ou autres événements de notre commune, de la mise en page du Trait d'Union, etc... Arrivée le 3 septembre Florence RUGA s'est immédiatement plongée dans la finalisation de l'élaboration du nouveau site de notre commune. Elle a déjà couvert les événements de notre commune tels que le Forum des Associations, la remise du label pour l'OVA, l'inauguration de la nouvelle station d'épuration, etc.... Nous sommes toutes et tous invités à lui communiquer toute information communale susceptible d'être relayée.

2) Françoise JOANNES nous quitte ; Carole VERAGHE arrive

Au terme de 6 ans de présence, Françoise JOANNES quitte sa fonction d'Adjointe au Directeur Général des Services pour intégrer une nouvelle commune proche de son domicile mais aussi pour évoluer vers d'autres aspects de son métier. Françoise laisse le souvenir d'une collaboratrice efficace, compétente, disponible et toujours d'humeur égale. D'une manière générale tous les élus d'Asnières sur Oise appréciaient de travailler avec Françoise.

Souvenons-nous, son action a été déterminante conjointement avec Martine CLEMENT dans le classement de notre village en commune touristique.

Dans bien d'autres domaines elle a fait preuve d'une grande compétence comme notamment dans la gestion des dossiers du personnel. Françoise, merci pour ces années passées parmi nous, vous



Françoise JOANNES à gauche – Carole VERHAGUE à droite.

laissez l'empreinte de votre passage et de votre action tout au long de ce temps. Nous vous souhaitons très sincèrement une bonne et longue carrière dans vos nouvelles fonctions.

Françoise sera remplacée par Carole VERHAGUE, secrétaire de mairie qui vient d'une petite commune du Vexin après avoir passé plusieurs années dans la commune de l'Isle Adam. Avant son arrivée définitive le 19 octobre, Carole avait rejoint l'équipe municipale à deux reprises, pour faciliter la transmission des dossiers.

3) Changement de titulaire à la comptabilité : arrivée de Nathalie LASKOWSKI

A l'issue du départ de notre comptable, nous avons recruté Nathalie LASKOWSKI, comptable confirmée qui était en poste depuis peu dans une commune de l'ouest du val d'Oise après une longue période où elle exerçait exactement les tâches que nous lui demanderons. Elle aura pour tâches, au-delà d'effectuer les opérations courantes, de gérer sous la responsabilité du Directeur Général des Services tout ce qui touche à la trésorerie, les différents budgets communaux (budget général, d'assainissement, du CCAS, de la Caisse des Ecoles), des salaires et dossiers du personnel et du SIVOM.

Souhaitons la bienvenue à Florence RUGA, Carole VERHAGUE, Nathalie LASKOWSKI. ✍️ HW



NOUVEAU SITE INTERNET : CLIQUEZ ET LE TOUR EST JOUÉ !

Depuis la publication du nouveau site Internet en septembre dernier, la ville d'Asnières-sur-Oise ne cesse de communiquer à l'égard de ses habitants. En effet, il propose plusieurs rubriques interactives permettant ainsi, de suivre de plus près, l'actualité de la commune.

Les internautes pourront « surfer » sur les diaporamas photos et vidéos des événements passés, mais aussi être tenus informés, en temps réel, des manifestations à venir et des travaux en cours de réalisation.

Enfin, ce site offre la possibilité de procéder à des inscriptions en ligne et de contacter les services pour des demandes de l'ordre administratif. Alors n'hésitez plus, cliquez et naviguez sans modération ! ✍️ FR





CRÉATION D'UN POTAGER-VERGER DE ROYAUMONT

Depuis le milieu du dernier siècle, la Fondation Royaumont cherche à ranimer les lieux par une programmation culturelle de qualité. Très en pointe, notamment grâce à la présence de jeunes artistes, la Fondation tente de renouveler des concepts, cherchant, expérimentant, et spécialement dans les arts du jardin.

C'est ainsi qu'elle a reconstitué un jardin médiéval « revisité » dès 2004. En 2010, c'était au tour du jardin du cloître de bénéficier d'un renouveau. Et c'est dans cette continuité que se place la reconstitution du jardin-potager, dont fait partie le verger. Le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France aide à la réalisation des études opérationnelles en vue de la réhabilitation des jardins. Il incite à la prise en compte des enjeux patrimoniaux, paysagers, mais aussi écologiques lors de la réhabilitation des parcs et jardins. Pour le parc, ce projet est intéressant à plus d'un titre. Il permet de faire renaître un jardin ancien ; il permettra d'accueillir le grand public comme les scolaires. Il est l'occasion d'apporter un soutien à ce partenaire majeur qu'est la Fondation Royaumont et il deviendra un lieu de conservation d'espèces et variétés anciennes du territoire, dont la préservation est primordiale pour le maintien de la biodiversité du Parc.

L'opération, dont le coût s'élève à 80 275 € - dont 50.000 € financés par le PNR - débutera dès mars 2013 et durera 12 mois. 📄 FR

CARTE DE BUS... DES EXPLICATIONS

Le STIF en se voyant confier la compétence transport scolaire lors de la décentralisation, a hérité d'une situation très hétérogène avec des situations très différentes d'un département à l'autre, avec de très nombreuses dérogations, notamment par rapport à la règle des 3 km qui existait déjà lorsque la compétence était exercée par l'Etat. Le STIF a donc, à travers le règlement régional, unifié les règles s'appliquant en Île-de-France. Des discussions ont abouti à un dispositif de délégation de compétence dans les deux départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne : des souplesses ont été accordées pour tenir compte des situations existantes, gérer au mieux la transition et permettre des dérogations justifiées dans certains cas. Des échanges ont également eu lieu avec les Conseils généraux des Yvelines et du Val d'Oise, qui n'ont à ce jour pas souhaité prendre la responsabilité de cette compétence. Compte tenu de leur implication financière actuelle dans les circuits spéciaux scolaires, une convention visant à maintenir pour les familles le bénéfice des subventions actuelles des deux Conseils généraux a été proposée par le STIF. Ainsi, parmi les dérogations rendant « subventionnables » des élèves habitants à moins de 3 km de l'école, figurent :

- le cas où l'élève bénéficiait d'une dérogation et en bénéficiera jusqu'à la fin du cycle scolaire en cours.
- Les élèves transportés à moins de 3 kms de leur domicile en raison du caractère dangereux de ce parcours. Un parcours est caractérisé comme dangereux par le Département en raison du fort trafic routier, d'une vitesse de circulation élevée, et/ou d'un cheminement piéton inexistant ou insuffisant.

C'est pour cette raison que la commune a demandé, en 2012, une dérogation « parcours dangereux » pour la rue des Gourdeaux longeant le parc de Toutedville. Après enquête, le service transport du Conseil Général a accepté cette dérogation pour les élèves résidant rue du Campant, rue des Gourdeaux et rue de Toutedville, dans un premier temps. Sachant que ce périmètre était insuffisant et après négociations, la commune a obtenu que ce périmètre soit dorénavant étendu à la rue de Toutedville, Clos de la source, rue Pierre Brossette, rue des Frileuses, ruelle du Crocq, rue du Crocq, ruelle Boivin, rue du Cat Rouge, rue de la Motte, ruelle Guillot et ruelle Courty.

Un autre périmètre « parcours dangereux » a été déterminé et accepté par le service transport du Conseil Général. Il s'agit de toutes les rues situées dans le quartier des Tilleuls : rue ou chemin du Froid Val, avenue des Tilleuls, avenue des Charmilles, avenue des Chesnays, allée des Noisetiers, avenue des Acacias. Sur la base de cet état des lieux, le STIF et le département s'engagent à examiner l'opportunité de poursuivre ou non cette disposition pour les campagnes suivantes. 📄 PM

FRICHE DELACOSTE

En raison des risques d'effondrement de bâtiments, le site est strictement interdit au public.

Les risques signalés par les riverains des Ajeux et du lotissement de la Reine Blanche, qui craignent l'envol de tôles détachées des bâtiments, est bien pris en compte, plusieurs interventions ont déjà été faites et d'autres sont programmées dans les jours ou semaines qui viennent.

📄 CK



ATTENTION AUX ENFANTS !

Dans le cadre d'un projet sur la sécurité des enfants dans le village, les membres du Conseil Municipal Jeunes ont proposé et installé deux panneaux « sécurité enfants » dans la Grande rue au niveau de l'école Blanche de Castille, dans un sens et au niveau de la Maison du Village dans l'autre sens. A Baillon, les jeunes ont également déplacé les panneaux actuels qui n'avaient plus la visibilité requise.

Bien sûr ces panneaux serviront à sensibiliser les asniérois et les conducteurs qui traversent notre village, à lever le pied dans un secteur déjà limité à 30 km/h. 📄 PM



REMISE DES PALMES DU BÉNÉVOLAT : DES RÉCOMPENSES BIEN MÉRITÉES POUR NOS BÉNÉVOLES SI DÉVOUÉS

Lors du Forum des Associations du samedi 8 septembre 2012 à la Maison du Village d'Asnières-sur-Oise, Monsieur le Maire accompagné de son 1er adjoint, M. Windels ainsi que de M. Collin, délégué du Val d'Oise ont remis les Palmes du bénévolat.

C'est à M. Larrue que revient la Palme de bronze. Autrefois Maire du village de 1977 à 1989, il est aujourd'hui président du Comité des Cheveux Blancs depuis 1996.

Mme Caudron a eu le plaisir de recevoir la Palme d'argent. Cette récompense est le fruit de nombreuses et fructueuses actions associatives à DOMONT, sa commune de résidence, ainsi que la collaboration avec M. Collin, qui lui était précieuse au titre de ses différentes fonctions comme Secrétaire de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et l'Ysieux, Secrétaire Adjointe à l'AAPPMA L'Hameçon Valdoisien et Trésorière de l'Amicale des Pêcheurs de MAUBUISSON.

Enfin, la palme d'or a été décernée à Mme Martel, une femme dont l'honneur et le mérite se doivent d'être amplement récompensés. En 1945, Mme Martel accueillait les déportés au Vel d'Hiv à Paris, et c'est à cette date précise que commença sa vie active dans le bénévolat.

Après avoir été administrateur de la Fédération des œuvres laïques, membre-fondateur de la ligue contre le cancer, membre-fondateur

du Comité Départemental Olympique et Sportif, déléguée syndicale du Syndicat National des Journalistes et membre-fondateur du Syndicat d'initiative (devenu Office de Tourisme maintenant), elle a été nommée, le 15 mai 2011, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par Mme Marie-George Buffet. ✍ FR



QUAND LES VILLES « D'ASNIÈRES » DE FRANCE SE RENCONTRENT...

Le week-end du 29 et 30 septembre 2012, a eu lieu la rencontre entre les différentes villes d'Asnières en France. Pour l'occasion les villes d'Asnières-sur-Oise, d'Asnières dans l'Eure, d'Asnières-sur-Vègre et d'Asnières-la-Giraud ont fait le déplacement jusqu'à Asnières-en-Montagne, commune située dans le département de la Côte-d'Or et dans la région Bourgogne.

Au programme : visite de l'Abbaye de Fontenay, découverte des Forges du Buffon et promenade au château de Rochefort. Ce rassemblement existe depuis 1995 et fédère les communes d'Asnières entre elles.

Cette rencontre donne l'occasion aux Maires et aux Elus de chacune des communes, de s'exprimer, d'échanger sur l'évolution et la mise en place de projets pour leurs villages. Au fil des années, des liens amicaux se sont tissés entre les différents participants. ✍ FR



LA GENDARMERIE OCCUPE LA MAIRIE

Après le départ de l'agent de police municipale, le logement créé au 1er étage de mairie, lors de la reconstruction des locaux, était vacant et mis à la disposition de la gendarmerie en cas de besoin. Suite à la reconstruction des locaux de la gendarmerie de Viarmes, du renforcement de son effectif, la brigade était à la recherche de logements proches de leur centre opérationnel.

Aujourd'hui, et dans l'attente des logements qui seront construits dans le programme de la nouvelle gendarmerie aux Tilleuls, cet appartement est loué au département des affaires immobilières de la gendarmerie pour y loger son personnel. ✍ CK

DES TOTEMS TOURISTIQUES ONT ÉTÉ MIS EN PLACE POUR VOUS INFORMER ET VOUS ORIENTER

Dans le cadre du Schéma d'Accueil du Public, une réflexion a été menée pour proposer aux visiteurs de la région et particulièrement de l'Abbaye de Royaumont et de ses environs, la découverte des richesses patrimoniales du territoire et pour orienter les flux de fréquentation.

Si des panneaux d'entrée dans le territoire sont déjà en place, les visiteurs ont besoin d'informations sur l'offre touristique, les sites de visites, les randonnées... Une charte de signalétique touristique a été mise en place pour que les visiteurs aient aussi le sentiment clair et précis d'être dans un espace spécifique, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Aujourd'hui des totems d'informations reprenant les principes de la charte de signalétique touristique ont été installés dans les gares et à proximité de certains sites très fréquentés. Ces totems d'informations touristiques vont par deux et sont recto-verso. Un totem est dédié aux informations sur le territoire du Parc et ses richesses. Il comprend un QR code, système qui permet de se connecter au site Internet du Parc avec un téléphone mobile connecté. L'autre totem présente le village ou le site où il est implanté et les possibilités de randonnées. Un QR code permet également de télécharger un descriptif de randonnée. Enfin, les deux totems sont illustrés avec des photos de qualité et des cartes. ✍ FR





CENTRE DE LOISIRS JUILLET

Une année déjà passée, et nous revoici au mois de Juillet, non sans réel plaisir que de retrouver encore une fois nos petits asniérois.

Cette année l'accueil de loisirs a choisi la thématique du Western. Et c'est parmi les cow-boys et les indiens que nous avons débuté ce vendredi 6 Juillet 2012.

La première semaine a été marquée par une sortie à St Maximin au « Laser Game Evolution » ainsi que des activités diverses basées sur le thème et une sortie piscine. En deuxième semaine, nous sommes allés

au Parc Astérix, nous avons fait notre fameuse « Nuit Camping », avec cette année une veillée sous le signe de la fête foraine ou chaque animateur était déguisé.

La caserne des pompiers de Viarmes et le Major Thomas nous ont fait l'honneur d'une visite guidée dans leurs locaux et ont fait participer activement les enfants (Merci à Thierry Plaisance pour cette visite ludique).

Pour la troisième semaine, le domaine de Lassy nous a accueillis encore une fois cette année, avec piscine, mini-golf et bowling. Enfin, le vendredi 27 Juillet les enfants

nous ont offert un superbe spectacle, qui a été créé, réalisé et joué par les enfants de l'accueil.

Lors de ce spectacle, ils nous ont montré leur talent de danseurs Country (un grand merci à l'équipe du Western Rodéo Dançers qui nous a offert un peu de leur temps et beaucoup de leur talent) ainsi que leur talent d'acteur.

Et voilà, encore un mois de juillet passé à une vitesse folle et cela, grâce aux enfants, à leur bonne humeur et leur enthousiasme. Un grand merci et à l'année prochaine !
✍️ Christophe Gay

CONCOURS « MAISONS FLEURIES ».

Bravo à tous les participants et félicitations aux vainqueurs pour cette nouvelle édition du concours des maisons fleuries 2012, organisé par le Conseil Municipal Jeunes.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre participation à l'embellissement de notre village. Le fleurissement est un véritable facteur de bien-être, et permet de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour des visiteurs sur notre commune touristique.

La cérémonie de remise des récompenses de la 2ème édition du concours des Maisons Fleuries s'est tenue le samedi 8 septembre pendant le Forum des Associations.

- 1er prix : Mme Nocton, rue d'Asnières à Baillon
- 2ème prix : M. Roland, rue du Cat Rouge
- 3ème prix : Mme Boucher Nadine, rue de Noisy
- 4ème prix : M. Hervin Jean, rue du Cat Rouge.
- 5ème prix : Mme Hervin Odette, rue du Prieuré à Baillon

Tous ont reçu un bon d'achat valable aux Serres de Belloy.

Bravo à tous et à l'année prochaine !

✍️ PM



Les membres du jury



Nous avons appris que le cardinal Fortunato Baldelli est décédé le vendredi 21 septembre à Rome à l'âge de 77 ans. Il avait été nonce apostolique en France de 1999 à 2009.

Les habitants d'Asnières se souviennent qu'à l'appel de sœur Narcisse, il était venu bénir les nouvelles cloches de notre église, lors d'une grande et belle cérémonie.

C'est probablement la seule et unique fois qu'un cardinal s'est rendu à Asnières (et qui plus est un nonce apostolique).

Charles Neyret

MELLE BAUD

Discours de Claude Krieguer
à l'occasion des 100 ans Mademoiselle Baud



Nous sommes heureux de vous voir en si bonne forme, alerte, très en beauté et élégante.

C'est avec une émotion toute particulière et l'honneur que me donne la fonction de maire, que je vous adresse au nom des habitants d'Asnières sur Oise et du Conseil Municipal, les souhaits d'un joyeux anniversaire.

Mademoiselle Baud, vous êtes la première centenaire de notre village que vous connaissez bien et plus particulièrement Royaumont et Baillon, hameau dans lequel vous habitez depuis de très nombreuses années.

DÉPART DU SOUS-PRÉFET

Le représentant de l'Etat Henri d'Abzac en poste depuis 2007 dans notre arrondissement a été nommé Préfet des Hautes Pyrénées. Comme certains journalistes l'ont écrit. « Sa grande silhouette et sa parka verte ne sillonneront plus l'est du Val d'Oise ». Son propos lors de son départ « Cette expérience m'a enrichi, façonné et préparé », explique ce haut fonctionnaire de 54 ans, arrivé juste avant les émeutes de Villiers-le-Bel. Le premier d'une longue série de dossiers sensibles et complexes, économiques, sociaux ou culturels, qu'il a eu à gérer. Parmi eux, la mise en place du Grand Paris, des contrats de développement territorial de Val-de-France-Gonesse et de Roissy et leurs grands projets comme Europa City ou le Dôme, et « le lancement de formations pour que les habitants puissent bénéficier des futurs emplois créés par les grands projets ». Il nous laisse un sentiment positif, car nous avions avec lui une relation extraordinaire, il s'est révélé d'une grande aide et d'une immense disponibilité sur tous les dossiers difficiles : friche Delacoste, construction de la nouvelle gendarmerie, dissolution ou fusion de syndicats intercommunaux. Il connaissait bien notre territoire. Il venait régulièrement à Royaumont, pour l'anniversaire des 20 ans de notre jumelage, pour écouter le brame du cerf à Baillon chaque automne.

Nous remercions ce grand, dans tous les sens du terme, serviteur de l'Etat pour l'attention et les services apportés à la commune d'Asnières sur Oise. ✍️ CK

RÉVISION SIMPLIFIÉE DU P.L.U. SUR LE PROJET DE GENDARMERIE

Dans notre T.U. 73 (page 12), nous vous informions que le Commissaire enquêteur avait conclu son rapport par un avis favorable à cette révision simplifiée.

Le Conseil Municipal s'est de nouveau prononcé favorablement au projet lors de sa séance du 6 juillet 2012. Après publication, cette révision est devenue opérationnelle le 6 septembre 2012. Cependant, une association écologiste a déposé une requête en annulation auprès du Tribunal Administratif sur des arguments qui ne nous paraissent aucunement fondés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de la décision du Tribunal. ✍️ HPO

Je ne le savais pas, mais j'ai appris que vous êtes une des premières élèves d'HEC, filles. Cela ne me surprend pas tant l'intelligence, l'instruction et la classe vous habitent.

C'est en 1937 qu'un foyer culturel a été créé et installé à l'abbaye de Royaumont, et en 1964 qu'Henry et Isabelle Gouin ont créé la fondation de Royaumont « Pour le progrès des Sciences de l'homme ».

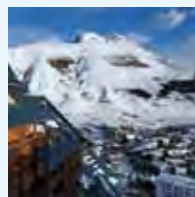
En 1974, vous êtes Secrétaire Général de la Fondation de Royaumont et prenez la direction de la maison d'hôtes.

Melle Baud, vous avez, durant votre carrière professionnelle, croisé, travaillé avec de très nombreuses personnalités de culture, intellectuels, philosophes, industriels privés puisque la Fondation était principalement financée par des fonds privés. Ces hautes fonctions situent le rang élevé de vos fonctions. Mais Melle Baud vous êtes restée d'une grande simplicité, mais vigilante et intéressée de tout ce qui se passait autour de vous, en France, en Europe, dans le monde.

Je vous ai pour ma part connu lorsque vous étiez membre du bureau de l'association des Amis de Royaumont, abbaye dont vous connaissez si parfaitement l'histoire et les hommes et femmes qui ont fait de ce monument vivant, ce haut lieu de culture international, qui est aussi le phare de notre village, du département et de la région d'Ile de France.

Il n'y a pas encore très longtemps vous conduisiez votre petite voiture Vectra. C'était toujours pour moi un grand plaisir de vous rencontrer, d'échanger, et d'entendre vos remarques et critiques toujours pertinentes.

Comment mesurer ce qu'un siècle peut représenter, il faut se souvenir que c'est le 10 avril 1912 que le Titanic, plus grand et plus



PROJET DE CLASSE DE NEIGE À CUTIGLIANO

Pour l'année 2013, dans le cadre du jumelage, la commune avait envisagé d'organiser la classe de neige à Cutigliano, ville jumelée avec Asnières sur Oise. En accord avec l'enseignant des CM2 de

l'école Blanche de Castille, nous avons pris contact avec nos amis italiens afin d'organiser une semaine en février 2013.

En collaboration avec un organisme italien spécialisé dans ce type de séjour, nous avons reçu une proposition comprenant la prise en charge depuis Florence, la pension complète, l'école de ski, les forfaits, des excursions supplémentaires, un séjour clés en main pour 335€ par enfant.

A cela, nous avons également prévu un transport par avion de Roissy à Florence pour 250€ par enfant. Tout ceci pour un coût financier n'excédant pas le tarif habituel en Savoie.

Ce projet a été présenté aux familles par l'instituteur lors de la réunion de rentrée. Il n'a pas reçu une adhésion complète des parents et le projet a été rejeté. Les familles désiraient connaître plus de détails sur le séjour que l'enseignant n'a pas su apporter, ne connaissant pas les lieux.

Sachant que nous avons posé une réservation au Collet d'Allevard où les élèves se rendent depuis de nombreuses années, les familles ont opté pour cette solution plus sécurisante pour elles et rejeté le projet en Italie. Aussi, la commune a proposé de reporter le projet de classe de neige en Février 2014.

Il nous faudra constituer un dossier complet comprenant chaque activité durant le séjour (la ville, l'hébergement, le téléphérique, les pistes de ski, les lieux de visites...) accompagné de photos ou de film afin que les familles s'approprient le projet. Bien sûr, une visite de l'enseignant sur place pendant la période hivernale nous semble importante.

Nous donnons donc rendez-vous à tous les enfants qui seront en CM2 en 2013/2014 afin de programmer la classe de neige à Cutigliano. ✍️ PM

luxueux paquebot jamais construit quitte le port de Southampton pour New York avec 2207 passagers et que durant la nuit du 14 au 15 avril, il sombrera après avoir heurté un iceberg.

Comment ne pas parler des deux dernières guerres mondiales dont la première s'est aussi arrêtée à Royaumont lorsque la famille Gouin a permis aux docteurs et infirmières Ecossaises de transformer Royaumont en hôpital militaire.

Rivarol disait « Le temps est le rivage de l'esprit. Nous avons l'impression qu'il passe alors que c'est nous qui passons devant lui. Quand on vous regarde, on se dit que c'est le temps qui passe devant vous, et nous l'espérons pour très longtemps encore.

Melle Baud, bonne lecture et surtout bonne santé.



Chère Marie-Thérèse,

Il y a 100 ans – 1912 – une petite fille est née – à la veille de la 1ère guerre. Je ne sais rien de votre enfance, de votre jeunesse : à vous de me les évoquer dans les années qui viennent !

Tout ce que je sais, c'est que vous avez fait HECJF et que vous vous êtes dévouée à vos parents.

Un grand bond dans le temps. Vous voilà collaboratrice de mon père Henry Gouin, efficace, responsable, vous engageant à fond dans tout ce qui touche la famille, et surtout Royaumont.

Vous avez vu naître mon fils la même année que la Fondation Royaumont : 1964. Et vous avez été Secrétaire Générale de la Fondation Royaumont, collaboratrice de Monsieur Roméran pour l'organisation des séminaires en 1982-83. Mais surtout vous êtes une amie, nous avons partagé beaucoup de souvenirs.

Quelques flashes :

- votre visite à la clinique pour la naissance de mon fils,
- votre chien Jules, ce nom m'enchantait,
- vos voyages dans des contrées lointaines à l'âge où l'on tricote au coin du feu,
- le pied de Passiflore grimant sur le mur de votre maison de Baillon, alors que cette plante aux fleurs si spéciales n'aime que la chaleur et le soleil,
- votre enthousiasme, votre vivacité d'esprit, les moments de joie et de tristesse partagés.

On ne s'ennuyait jamais avec vous.

100 ans d'êtes-vous ? Si le corps vous joue des tours, l'esprit, lui, a toujours 20 ans ! Merci Marie-Thérèse.

Françoise De LASTIC

UNE FÊTE NATIONALE DÉTREPÉE

De l'eau, de l'eau, encore de l'eau et toujours de l'eau. Pluie diluvienne, pluie torrentielle, déluge, quelque soit l'expression employée pour décrire l'événement le résultat est identique : les animations prévues le 13 juillet pour la Fête Nationale sont tombées à l'eau.

A l'instar de beaucoup de communes, devant ce cataclysme naturel, nous avons dû nous résigner à annuler. Pas de repas champêtre, pas d'animation musicale, pas de feu d'artifice. On espère faire beaucoup mieux l'année prochaine.

Pour le lendemain, 14 juillet, la météo ne prévoyant que des averses, le concours de pétanque a été maintenu. 16 équipes seulement ont défié le temps.

Entre deux averses et abritées en partie par les hautes futaies du parc, les doublettes ont joué leurs quatre parties. Cependant, vu le manque de participation, les organisateurs ont limité les récompenses à la coupe de l'équipe vainqueur et aux coupes féminines ; les autres trophées, notamment le Challenge Club, ont été reportés à l'année prochaine. 📧 HPO

DES MARNIÈRES SUR ASNIÈRES SUR OISE ?

Monsieur le Maire faisait part (T.U.73) de la nécessité de prendre un arrêté de péril imminent concernant le bâtiment sis 25 Grande Rue sous lequel une cavité importante a été découverte. Cavité qui pourrait être due à l'exploitation d'une « marnière » à une époque lointaine.

De notoriété publique, il n'est pas rapporté que nos aïeux cultivateurs exploitaient sur place l'amendement calcaire pour leurs champs.

La petite histoire concerne plus les « souterrains » des châteaux que l'exploitation de la craie. Cependant les services de la Préfecture estiment qu'il convient que l'Inspection Générale des Carrières effectue un recensement des différentes cavités présentes sur notre territoire.

Dès à présent, si vous avez connaissance de tel phénomène sur Asnières sur Oise, vous pouvez nous le signaler soit par écrit soit par mail à urbanisme@ville-asnieres-sur-oise.fr 📧 HPO

OUBLIEZ LE STRESS DES ACHATS DE NOËL. LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE DE ROYAUMONT S'OFFRE À VOUS !

Appréciez le cadre paisible de la librairie-boutique pour choisir des cadeaux originaux à prix doux. Une sélection de livres sur l'art, l'histoire, la spiritualité, la cuisine, les plantes et les jardins, le tourisme régional, des contes et ouvrages ludiques pour les enfants et un grand choix de CD, du classique au contemporain, en passant par le jazz et les musiques du monde, revues et corrigées par les artistes de la saison musicale de Royaumont. Un grand choix de sculptures médiévales, de bijoux en argent. Des icônes, des anges à suspendre, des coffrets de calligraphie, des cartes de vœux. Des cosmétiques, tisanes, épices, confitures et miel issus du travail artisanal d'abbayes françaises... et encore plein d'idées cadeaux. Profitez de votre passage pour visiter l'abbaye* et faire une pause gourmande au salon de thé.

Renseignements et horaires au 01 30 35 59 70
Fondation Royaumont
www.royaumont-boutique.fr - www.royaumont.com

* accès gratuit pour les habitants d'Asnières-sur-Oise sur présentation d'un justificatif de domicile.





VIE PRATIQUE
ASNIERES SUR OISE
BAILLON · ROYAUMONT

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE
20 RUE D'AVALEAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE
accueil : 01 30 35 41 41
fax : 01 30 35 45 41

HORAIRES
Lundi : 8 h 30 - 12 h
Mardi : 16 h 30 - 19 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

POLICE MUNICIPALE
S'adresser en Mairie

Collecte des verres et des encombrants

Verres

Vendredi 22 novembre 2012

Vendredis 7 et 21 décembre 2012

Vendredis 4 et 18 janvier 2013

Encombrants

Vendredi 7 décembre 2012

Vendredi 4 janvier 2013

Horaires des déchetteries

Champagne sur Oise

Jours	Été du 01/03 au 31/10
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h/12h - 14h/18h
Jeudi et Jours fériés	FERMÉ
Samedi	9h/18h
Dimanche	10h/16h

Viarmes

Jours	Été du 01/03 au 31/10
Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	9h30/12h - 14h/18h
Mardi et Jours fériés	FERME
Samedi	9h30/18h
Dimanche	10h/16h

Nouveaux horaires des déchetteries

Le dimanche à compter du 1er septembre 2012 ouverture le dimanche de 9h à 12h30.

Vie pratique

Afin de faciliter la distribution du courrier effectuée par le facteur ainsi que les appariteurs de la ville, merci de bien vouloir indiquer, si ce n'est pas déjà fait, votre nom de famille sur votre boîte aux lettres.

Un petit geste de votre part, peut améliorer toute une organisation.



ETAT-CIVIL

Naissances :

08/07/2012 : ROUBIAN Valentine, Eliane

29/08/2012 : GERNEZ Lindsay

30/08/2012 : GUTIERREZ—LHOTELLIER
Ilan Julio Pierre

24/08/2012 : LECUYER Axel

19/09/2012 : RIAND Lou

20/09/2012 : ANTOINE Niia

27/09/2012 : VERDY Camille

Mariages :

30/06/2012 : GORECKI Maxime
et PLANTAIN Emilie

30/06/2012 : DELAPORTE Christophe
et MONTEIRO Linda

01/09/2012 : TELLIER Jean-Benoit
et CARAT Solène

13/09/2012 : MONGIS Jean-Luc
et LOUVEAU Christine

29/09/2012 : MEUNIER Fabrice
et BARNAY Aurélie

Décès :

22/07/2012 : GOBIL Patrick

29/07/2012 : BANNWARTH Roland

11/08/2012 : GOUAULT Jeannine

29/08/2012 : PICARD Pascal

AGENDA

- **Cérémonie du 11 novembre 2012**
- **Un enfant, un Arbre :**
le 24 novembre 2012
- **Le Concert des enfants :**
le 24 novembre 2012
- **Le salon du livre :**
les 1 et 2 décembre 2012
- **Goûter des Cheveux Blancs :**
le 1er décembre 2012
- **Défilé aux lampions de Baillon :**
le 7 décembre 2012
- **Sortie des Cheveux Blancs à Paris :**
le 13 décembre 2012
- **Journée de Noël** (spectacle, animations du Père-Noël, concert) :
le 15 décembre 2012
- **Repas des anciens :**
le 16 décembre 2012



UNE PETITE HISTOIRE D'ENSEIGNE ET D'AMITIÉ

Depuis quelques semaines lorsque l'on vient

dans le centre de notre village, on peut apercevoir une très belle enseigne sur la devanture de NATHIE COIFF, notre sympathique coiffeuse.

Cette enseigne a une « petite » histoire que m'a raconté Roland son créateur au détour d'une conversation sur la place du village. Pendant plusieurs années Nathalie n'avait de cesse que de réclamer à Roland COUNES notre artisan métallier et créateur du village de lui confectionner une enseigne originale.

Au passage, nous pouvons rappeler tout le talent de Roland COUNES qui a été récompensé par ses pairs puisqu'il avait obtenu la médaille de la chambre des métiers du Val d'Oise à l'automne 2010

N'ayant pas vraiment le temps de répondre à la demande de notre coiffeuse, Roland ne s'exécutait pas. Et puis, vint l'anniversaire de Nathalie (une décade paraît-il, mais on ne donne pas l'âge des dames). Roland, l'ami repensa à cette demande ancienne de Nathalie quant à la fourniture d'une enseigne pour son commerce. L'idée germa alors de créer une œuvre originale et unique qui marquerait cet anniversaire. Roland créa et fabriqua donc ce cadeau qu'il offrit à son amie pour son anniversaire.

C'est ainsi qu'au-dessus du bandeau « NATHIE COIFF » est accroché depuis quelques semaines, un magnifique visage de femme et sa belle coiffure qui tombe sur la moitié du visage surmonté de la paire de ciseaux qui n'attend que les doigts de Nathalie pour commencer son travail. HW



Le Téléthon se déroulera à Viarmes, sur trois jours : Le vendredi 7 décembre avec les Trompes de chasse à 19h30, le samedi 8 décembre pour une soirée Paëlla/disco et le dimanche 9 décembre avec un thé dansant à 14h.

AFM TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Réservations au plus tard le 2 décembre 2012 à l'ADMR (7 rue de Paris) ou l'Office de Tourisme de Viarmes. Complément d'information et détails du programme sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr



DÉCOUVERTE DU PREMIER GÎTE DANS NOTRE COMMUNE

Après la création des chambres d'hôtes du Clos des Fées d'Alain CAHANNIER, celles de Sweet Home de Jean-Michel BUFFET, l'existence des chambres à Royaumont, nos campings, avant la création d'un hôtel

dans le palais abbatial, notre commune touristique se dote d'un gîte. Au terme de ces créations (gageons que cela ne soit pas un aboutissement), l'offre d'hébergement de notre commune deviendra digne du classement obtenu en mai 2010.

Rencontre avec les sympathiques propriétaires du nouveau gîte créé à Asnières, le Clos du Chêne, Grande Rue. Ils sont arrivés à Asnières sur Oise en septembre 2010 après avoir habité Luzarches pendant 5 ans. Deux ans après leur arrivée, Carole LAMBERT et Emmanuel THEBAULT accueilleront leurs clients dans leur magnifique propriété implantée dans un parc de 3000 m² au sein de laquelle ils ont créé cet hébergement tout neuf (la décoration est inspirée par Carole, les couleurs acidulées sont joyeuses). Ce gîte est indépendant, vous avez pour seul contact Carole LAMBERT, la propriétaire. L'ensemble est moderne, les équipements nombreux. Un potager sera à la disposition des locataires du gîte. L'accueil est donc de 3 à 4 personnes.

Souhaitons la bienvenue à Carole LAMBERT et Emmanuel THEBAULT, nouveaux asniérois et entrepreneurs. ✍ HW



ARRIVÉE DE NOTRE NOUVELLE PHARMACIENNE

Théo LEFEVRE ayant décidé de quitter Asnières sur Oise pour d'autres horizons, la pharmacie de notre village est devenue la propriété de Magali DOUET, charmante pharmacienne accueillante.

Madame DOUET, jeune maman de deux enfants a une expérience certaine de son métier acquise dans différentes officines depuis 1999 : Beaumont sur Oise, Taverny, Chambly, cette dernière commune étant celle d'où elle vient tout juste avant d'acquies sa première pharmacie : Asnières sur Oise.

L'équipe qui accompagne notre nouvelle pharmacienne reste la même, vous continuerez à être accueillis avec les sourires de Sophie et Virginie et le jeudi par Laurence qui continue à effectuer les remplacements de Madame DOUET.

Souhaitons la bienvenue à Magali DOUET. ✍ HW

POURQUOI L'IMPÔT FONCIER SUR LE BÂTI A AUGMENTÉ DEPUIS 2 ANS :

Qui vote les taux des taxes foncières auxquelles tout propriétaire, occupant ou non est assujéti ?

Depuis deux ans, cette taxe locale n'a cessé d'augmenter. Et pourtant la commune d'Asnières sur Oise n'a pas augmenté les taux d'imposition de cette taxe.

Pour comprendre le mécanisme, les éléments figurant dans le tableau type ci-dessous devrait vous éclairer et répondre aux questions qu'il est légitime de se poser.

Bien que le taux de la part de la Communauté de Communes ait augmenté de 161,09 % entre 2011 et 2010, cet écart est à relativiser par le taux extrêmement faible (moins de 1 %), justifié par la montée en charge de la Communauté de Communes en matière d'investissement productif (zone de l'Orme, friche Delacoste, Gendarmerie).

Voir le tableau ci-dessous les variations des taux entre 2011/2010 et 2012/2011.

C'est grâce à ce financement ajouté à celui du Conseil Général que l'Établissement Foncier du Val d'Oise (EPFVO) a pu acquies et assurer le portage du foncier de la friche industrielle dite zone Delacoste pour le compte de la commune d'Asnières sur Oise et de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCCPDF).

La base correspond à la valeur locative de chaque bien imposé, c'est sur cette valeur que sont appliqués les taux respectifs votés par les différentes collectivités.

Année	Base (Valeur locative du bien imposé)	Commune	Syndicat communal	Communauté de communes	Taxe spéciale d'équipement (1)	Taxe ordures ménagères (TEOM)
2010		17,42 %	0,178			
2011		17,42 %	0,177			
Variation en %	1,97 %	0,00 %	-0,56			
2011		17,42 %	0,177			
Variation en %						

(1) : Taxe locale d'équipement (article 1607bis et 1607ter du CGI) cette taxe a été instituée au profit des établissements fonciers départementaux destinée à leur permettre de financer les acquisitions foncières et immobilières correspondant à leur vocation.

L'augmentation des taux et notamment celle du Conseil Général impacte fortement le budget des ménages mais s'explique par la très forte augmentation du service de la dette de cette collectivité consécutive à une augmentation sommitale de son endettement.

En revanche, la pression fiscale de la TOEM (Taxe sur les Ordures Ménagères) a continué de diminuer sur les deux années étudiées dans ce tableau.

Concrètement, et à titre d'exemple, pour le contribuable asniérois, les variations de la charge globale ressortent à + 6,70% entre 2011/2010 et + 6,28% entre 2012/2011 dans une conjoncture où le pouvoir d'achat des ménages n'a fait que reculer.

VARIATIONS DES TAUX COMMUNAUX ET DÉPARTEMENTAUX SUR 10 ANS :

Il nous est apparu en effet, que le calcul de la variation sur 10 ans des taux communaux et départementaux était intéressant.

Il est également important de noter que pendant de nombreuses années, le Conseil Général du Val d'Oise n'avait pas fait évoluer son taux identifié en 2002 pendant plusieurs années. ✍ HW et CK

Année	Taux communal	Taux départemental
2002	15,78 %	6,65 %
2012	17,42 %	13,25 %
Variation sur 10 ans	10,39 %	99,25 %



*Brocante à Baillon
Entre chineurs et brocanteurs*



*Brocante sous le soleil de Baillon
Le 9 septembre 2012*



*Discours de M. le Maire
Remise du Label National FFF
pour l'OVA*



Expo Zero Phyto pesticides



*La remise des Palmes d'or,
d'argent et de bronze du bénévolat*



*Le Forum des Associations
du 8 septembre 2012*



*Les lauréats du concours
des maisons fleuries*



*Les sonneurs de l'Ecole de Trompes
de chasse de Luzarches*



*L'inauguration de la station d'épuration
du SICTEUB*



*Prise de commandement
du Lieutenant Pipart
le 28 septembre 2012 à Viarmes*



*Réunion publique
pour le réaménagement
du centre du village*



*Visite guidée du site
de la station d'épuration*